

bonjour comme si rien n'eût été. Il eut un procès avec H. Lagacé pour injures verbales. Ce dernier fut condamné à vingt piastres d'amende. A ma connaissance, c'est la seule fois que mon père recourut aux tribunaux. Il eut affaire à une multitude de débiteurs; il ne s'est jamais servi de la justice pour se faire payer.

On me pardonnera de citer ici un trait où je suis concerné. Il montre trop bien le caractère de mon père, et comme il savait vite oublier. Ma mère mourut sans testament. Il fallut donc procéder à l'inventaire des biens, puis à une vente par le shérif. Un conseil de famille avait fixé un prix minimum pour chaque propriété, et mon père comptait bien les racheter à ce prix. Mais il arriva que ce montant n'était pas assez élevé à mon gré. Immédiatement avant la vente, je m'en vais chez le notaire qui devait procéder à l'encan et lui demande de doubler le prix de chaque terre, lui affirmant que j'avais trouvé acquéreur pour ce montant. La criée commence et mon père garde la terre, mais au prix convenu entre le notaire et moi. Il ne savait qui accuser de cette hausse intempestive. Ses yeux se dirigent vers un vieil Ecossais. Il croit reconnaître son adversaire et se tourne vers nous en disant: "Le vieux m... protestant n'aura pas mes terres". En effet, il les garda toutes, mais à un prix double de celui qui avait été fixé par l'assemblée de parents. Après la vente, il alla trouver le notaire qui lui apprit que l'enchérisseur, c'était son " fils Laurent ". " En voilà un tour! " se contenta-t-il de répliquer. Et ce fut à peu près le seul reproche qu'il me fit. Quelques instants après, nous prenions tous deux la même voiture pour retourner à la maison paternelle. Si on le taquinait sur l'incident, il répondait invariablement: " J'ai été joué, c'est vrai, mais c'est par un de mes garçons, c'est demi-mal". Ce coup d'audace me valut même la confiance de mon père qui me nomma un de ses exécuteurs testamentaires.

Mon père mourut au mois d'août 1907. Il avait établi chacun de ses fils cultivateurs sur de belles fermes. Il avait confiance en eux et ceux-ci ne l'ont pas déçu. Tous en effet ont hérité de sa prudence et de sa sagesse comme administrateur. Après nous avoir tous bien établis, il nous léguaît